



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 23 mars 2011 — N° 7

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 44.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration concernant la sécurité du pont Champlain.

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant la Francofête.

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant le mois de mars, Mois de la prévention de la fraude.

M. Pelletier (Rimouski) fait une déclaration concernant le projet « Je raccroche ».

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de féliciter la famille Dubreuil de Saint-Étienne-de-Lauzon.

23 mars 2011

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration concernant la légende d'Aigle-Doré.

M. Blanchet (Drummond) fait une déclaration concernant le retour de Céline Dion à Las Vegas.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant le Mois national de la sensibilisation au cancer colorectal.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant le Téléthon La Ressource.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Planchers Mercier pour le Mérite commercial Desjardins.

À 9 h 58, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 08.

Moment de recueillement

23 mars 2011

Présentation de projets de loi

M. Hamad, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 3 Loi favorisant la sécurité en matière de transport scolaire et un meilleur encadrement du courtage en services de camionnage en vrac

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 3.

Dépôts de documents

Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel d'Hydro-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010.

(Dépôt n° 84-20110323)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford) dépose :

Copie d'une carte à gratter du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, intitulée « Découvre ton avenir ».

(Dépôt n° 85-20110323)

23 mars 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Blais, ministre responsable des Aînés, dépose :

Copie de deux lettres, adressée à Mme Lisette Lapointe, députée de Crémazie, la première en date du 17 février 2011 et signée par Mme Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés, la deuxième, en date du 23 février 2011 et signée par Mme Sylvie Simard, directrice générale du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance, concernant la fermeture de la popote roulante La petite marmite du chef.

(Dépôt n° 86-20110323)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme sa volonté de maintenir les 800 emplois reliés aux activités de la centrale Gentilly-2, lesquels contribuent grandement à la santé économique de la Mauricie et du Centre-du-Québec;

QU'elle reconnaisse l'importance de l'expertise nucléaire québécoise développée au sein d'Hydro-Québec depuis plus de 30 ans et reconnue partout dans le monde.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 6 en annexe)

Pour : **66** Contre : **46** Abstention : **0**

23 mars 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fournier, ministre de la Justice, conjointement avec Mme Hivon (Joliette), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec rende hommage à M. Laurent McCutcheon, récipiendaire du Prix de la Justice 2010, pour s'être particulièrement illustré dans la reconnaissance juridique et sociale des personnes homosexuelles, des couples de même sexe et des autres diversités sexuelles;

QU'elle reconnaisse sa lutte acharnée contre la discrimination envers les minorités sexuelles qui a contribué à instaurer des changements profonds sur le plan des perceptions sociales et qu'elle soit une source d'inspiration pour tous les québécois et toutes les québécoises.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Hamad, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite M. Alex Harvey pour son exceptionnelle saison 2010-2011, saison marquée par l'obtention de deux titres mondiaux, notamment par une première victoire québécoise aux championnats du monde de ski de fond.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

23 mars 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Boucher (Johnson), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite Hockey Québec de maintenir son interdiction des mises en échec jusqu'au niveau pee-wee et se prononce en faveur du renforcement de la réglementation antiviolence dans le hockey amateur au Québec, notamment en matière de bagarres, de coups à la tête et d'équipements de protection pour que les jeunes puissent pratiquer notre sport national à l'abri de la violence et des commotions cérébrales;

QUE l'Assemblée nationale insiste auprès de la Ligue nationale de hockey pour punir plus sévèrement les gestes disgracieux et violents comme ceux survenus au cours des dernières semaines;

QUE l'Assemblée nationale rappelle aux dirigeants de la ligue que comme toute entreprise, la LNH doit être soucieuse de sa responsabilité sociale car des milliers de jeunes qui grandissent en évoluant dans différentes structures de hockey mineur ont pour modèle la Ligue nationale de hockey.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du Règlement et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, propose :

23 mars 2011

QUE la Commission de l'aménagement du territoire procède à des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur l'avant-projet de loi, Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme, à compter du mardi 10 mai 2011;

QUE les mémoires et les demandes d'interventions soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le lundi 25 avril 2011;

QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel.

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivants :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

23 mars 2011

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Au cours de son intervention et du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Marceau (Rousseau) dépose :

L'extrait d'un document du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, intitulé « Indicateurs de l'éducation – Édition 2010 ».

(Dépôt n° 87-20110323)

À 12 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 06.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat: 5 heures 54 minutes 30 secondes sont allouées au groupe formant le gouvernement, incluant le discours du budget; 5 heures 54 minutes 30 secondes sont allouées au groupe formant l'opposition officielle, incluant les commentaires du porte-parole de l'opposition officielle qui ont eu lieu le jeudi 17 mars 2011 et son discours du mercredi 23 mars 2011; 56 minutes 42 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition incluant les commentaires du porte-parole de ce groupe qui ont eu lieu le jeudi 17 mars 2011 et son discours du mercredi 23 mars 2011; 20 minutes sont allouées au député de Mercier; 12 minutes sont allouées au député de Chutes-de-la-Chaudière; 12 minutes sont allouées au député de La Peltrie. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement pourra aller au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

À la fin de son intervention, M. Khadir (Mercier) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son budget 2011-2012 qui, pour rétablir l'équilibre budgétaire, réduit l'accessibilité et compromet la qualité des services publics, notamment en réduisant l'accessibilité aux études universitaires, en retardant le développement des services de garde à contribution réduite et en refusant d'aller chercher les revenus nécessaires auprès d'entreprises et d'individus qui en auraient les moyens.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances et sur la motion pour formuler un grief présentée par M. Khadir (Mercier), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

À la fin de son intervention, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, présente la motion suivante pour formuler un grief :

23 mars 2011

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour le budget 2011-2012 qui a rompu le contrat moral qu'il avait avec la population québécoise quant au partage de l'effort pour revenir à l'équilibre budgétaire.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Khadir (Mercier) et Mme Marois, chef de l'opposition officielle, sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Le débat est ajourné au nom de M. Paquet, ministre délégué aux Finances.

À 18 heures, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 24 mars 2011, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 23 mars 2011, à 17 h 35, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale et de M. Gagnon, directeur du Secrétariat de l'Assemblée et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable France Thibault, administratrice du gouvernement du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 1 Loi n° 1 sur les crédits, 2011-2012

Le Président

YVON VALLIÈRES

23 mars 2011

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie) :

(Vote n° 6)

POUR - 66

Arcand	Charlebois	Huot	Reid
Auclair	Chevarie	James	Rotiroti
Bachand	Corbeil	Kelley	Roy
(Arthabaska)	Courchesne	L'Écuyer	Simard
Bachand	D'Amour	Lehouillier	(Dubuc)
(Outremont)	Deltell	Lessard	Sklavounos
Beauchamp	Diamond	MacMillan	St-Amand
Bergman	Drolet	Mamelonet	St-Pierre
Bernard	Dubourg	Marcoux	Thériault
Bernier	Dutil	Matte	Vallée
Billette	Fournier	Ménard	Vien
Blais	Gagnon-Tremblay	Moreau	Weil
Bolduc	Gaudreault	Morin	Whissell
Bonnardel	(Hull)	Normandeau	
Boulet	Gautrin	Ouimet	
Caire	Gignac	Paquet	
Carrière	Gonthier	Paradis	
Charbonneau	Grondin	Picard	
Charest	Hamad	Pigeon	

CONTRE - 46

Aussant	Ferland	Ouellet	Simard
Beaudoin	Gaudreault	Pagé	(Richelieu)
(Mirabel)	(Jonquière)	Pelletier	St-Arnaud
Bédard	Girard	(Rimouski)	Traversy
Bergeron	Hivon	Pelletier	Tremblay
Bérubé	Khadir	(Saint-Hyacinthe)	Trottier
Blanchet	Kotto	Pinard	Turcotte
Boucher	Lapointe	Ratthé	Villeneuve
Champagne	Leclair	Rebello	
Cloutier	Léger	Richard	
Cousineau	Lemay	(Marguerite-D'Youville)	
Curzi	Maltai	Richard	
Doyer	Marceau	(Duplessis)	
Drainville	Marois	Robert	
Dufour	McKay	Simard	
		(Kamouraska-Témiscouata)	